



Dossier de presse

Lundi 4 mai 2015

Prévention et promotion de la santé

12 animateurs Territoriaux de Santé veillent sur la santé des Bretons

De Rostrenen à Vitré, en passant par Ploërmel, Dinan, Fougères et Redon, les 12 animateurs territoriaux de santé œuvrent au quotidien, dans 11 Pays bretons et la Ville de Rennes, pour impulser, conseiller, coordonner et accompagner les projets locaux dans le champ de la santé. Zoom sur l'animation territoriale de santé (ATS), un dispositif original, quasi-unique en France, qui vise à promouvoir la santé à l'échelle des territoires.

Face à une situation régionale contrastée en matière de santé (entre Pays et à l'intérieur même des Pays), l'ATS est mise en place, en 2002, afin de réduire les inégalités et développer la prévention à l'échelle des territoires. Entre 2002 et 2015, 11 Pays bretons¹ et une Ville s'y sont engagés, avec **un objectif clair : créer les conditions favorables au bien-être et à la qualité de vie des personnes, par une approche globale et locale des problématiques de santé.**

Des actions de prévention au plus près du terrain

Pour y parvenir, le dispositif s'appuie sur le **recrutement d'un animateur territorial**, dont la mission consiste à favoriser la prise en compte de la santé dans les politiques locales, impulser de nouveaux projets et accompagner l'intervention des acteurs de terrain (associations, établissements scolaires...).

Prévention des addictions et des risques liés à la vie affective et sexuelle, repérage des souffrances psychiques, violences, alimentation, hygiène bucco-dentaire... un diagnostic territorial partagé, réalisé en amont, permet d'identifier les problématiques de santé spécifiques à chaque territoire. Elles constituent la feuille de route de l'action conduite par l'animateur. Le dispositif est financé par la Région et l'Agence Régionale de Santé et les territoires porteurs de l'ATS.

Une dispositif conforté et revisité en 2012

En 2012, la Région, l'ARS et les territoires concernés ont souhaité évaluer le dispositif, afin d'optimiser le fonctionnement. Si l'enquête, menée auprès de plus de 200 acteurs, souligne alors la **plus-value apportée** en termes d'impulsion et d'émergence de projets territoriaux, elle pointe aussi le manque de visibilité des animateurs territoriaux de santé, d'une part, et la difficulté de concilier les attentes régionales et locales, d'autre part.

Soucieuses d'y remédier, la Région et l'ARS font alors évoluer le dispositif vers une contractualisation tripartite (Région, ARS, territoire), **d'une durée de 3 ans**, et formalisée autour d'un **socle régional commun** (objectifs, champs d'intervention, moyens mis en œuvre et gouvernance) et d'une partie propre à chaque territoire (objectifs et priorités locales d'actions). Un renforcement qui a permis de pérenniser et d'optimiser la visibilité et l'impact des actions menées par les animateurs.

¹ Les 12 territoires concernés sont les Pays Centre Ouest Bretagne, Centre Bretagne, Trégor-Goëlo, Ploërmel-Cœur de Bretagne, Vitré-Porte de Bretagne, Redon-Bretagne Sud, Guingamp, Auray, Saint-Malo, Dinan, Fougères et la Ville de Rennes.

Contacts :

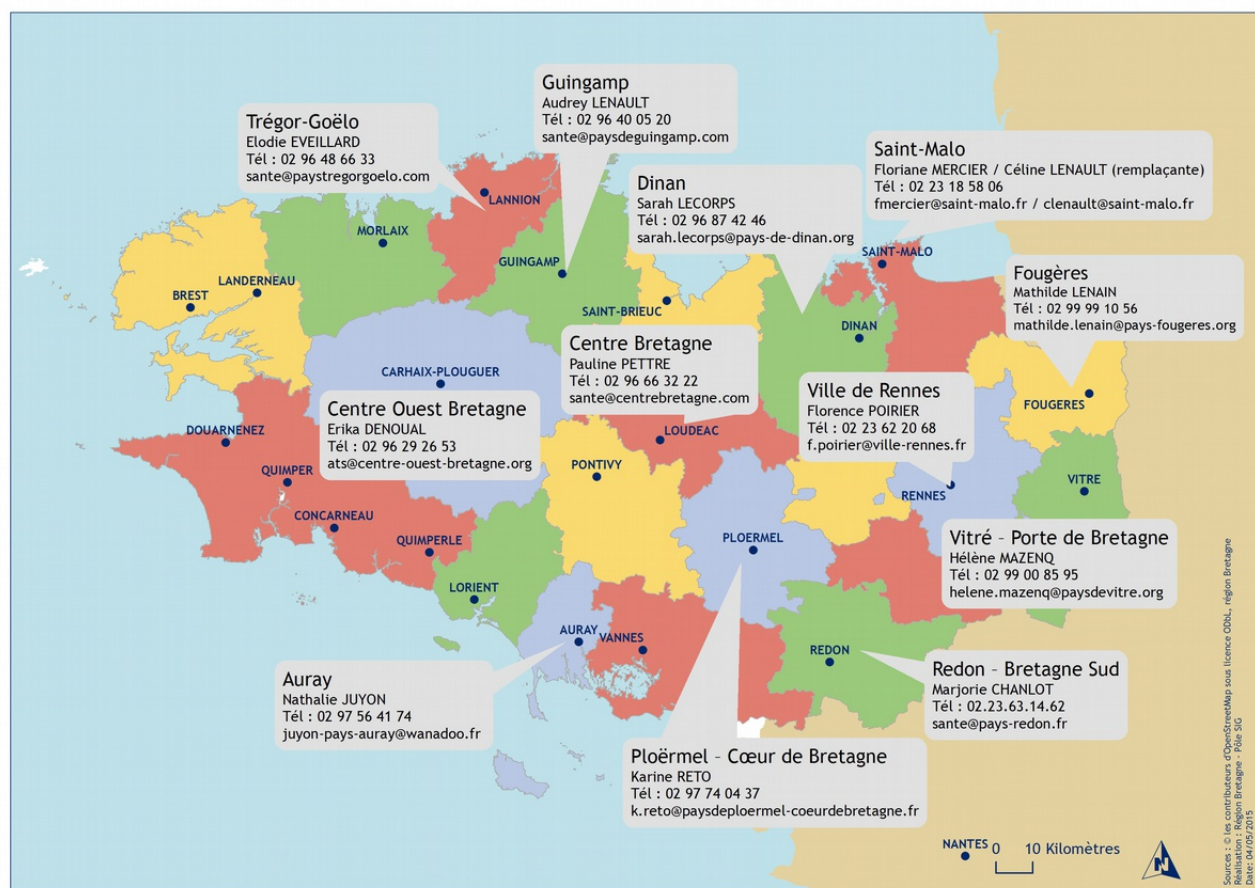
Région Bretagne – Caroline Deghorain / 02 99 27 13 54 - presse@bretagne.bzh - bretagne.bzh/espace-presse

ARS - Aurélien Robert / 02 22 06 72 64 - aurelien.robert@ars.sante.fr

Dates clés du dispositif

- 2002 : création du dispositif ATS,
- 2003-2014 : entrée progressive dans le dispositif de 10 pays et de la Ville de Rennes,
- 2004 : élaboration du premier cahier des charges ATS,
- 2005 : engagement du Conseil régional dans la démarche,
- 2005-2006: formation à la conduite de projet des ATS,
- 2006 : élaboration du second cahier des charges ATS,
- 2009 : formation des ATS pour renforcer leurs compétences sur la conduite de projet, les outils de suivi...
- 2011 : lancement de l'évaluation du dispositif,
- Depuis 2012 : élaboration des nouveaux contrats d'ATS tripartites et pluriannuels,
- 2015 : signature du 12^e contrat d'ATS sur le Pays de Fougères.

Les 12 Contrats d'ATS en Bretagne



Sommaire

Pays d'Auray	4
Pays du Centre Bretagne	6
Pays du Centre Ouest Bretagne.....	8
Pays de Dinan.....	10
Pays de Fougères	12
Pays de Guingamp.....	14
Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne.....	16
Pays de Redon Bretagne Sud.....	18
Pays de Saint-Malo.....	20
Pays Du Trégor - Goëlo.....	22
Ville de Rennes.....	24
Pays de Vitré - Porte de Bretagne	26

Un territoire mobilisé depuis 2007

Dès 2007, les élus locaux ont souhaité s'engager dans la démarche d'animation territoriale de santé. Après avoir réalisé un diagnostic de santé, qui a mobilisé sur un an plus de 600 personnes, la mission d'ATS a été mise en œuvre. Celle-ci est portée depuis 2009 par le syndicat mixte du pays d'Auray et vise la mobilisation durable de l'ensemble des acteurs locaux autour d'une dynamique de prévention et de promotion de la santé.

La période de programmation 2009-2013 a permis d'impulser et de consolider un réseau local de partenaires (élus, professionnels, associations), de favoriser l'appropriation des enjeux de santé prioritaires et d'engager une réelle mobilisation autour de la prévention du suicide, des conduites addictives et de la promotion d'une nutrition de qualité. La création du contrat ATS 2013-2015 a permis de réactualiser le diagnostic de santé et d'engager une large concertation auprès des partenaires, afin de développer le champ d'intervention de la mission.

Des indicateurs de santé défavorables

Bien que le Pays d'Auray soit l'un des plus petits de Bretagne en superficie, il possède une densité supérieure à la moyenne régionale (136 habitants/km² contre 114 en Bretagne). Situé entre les agglomérations de Lorient et Vannes, il se caractérise par une identité à la fois rurale et maritime. Malgré ses atouts, il reste marqué par des indicateurs de santé défavorables.

La problématique de la **souffrance psychique** impacte plus fortement certains secteurs ruraux du territoire et certaines catégories de populations (personnes âgées ou en situation de précarité). Une situation défavorable par rapport à la Bretagne.

En matière de **conduites addictives**, le territoire connaît une situation préoccupante. En comparaison avec la période précédente, notamment, le nombre de femmes concernées a augmenté. Une évolution confirmée par les professionnels sociaux et médico-sociaux.

Malgré une situation plutôt stable concernant la prévalence de **l'obésité et du surpoids**, des points de vigilance sont identifiés, notamment chez les jeunes enfants, avec l'apparition des troubles visibles dès l'école maternelle (déséquilibre alimentaires, surpoids, inactivité physique), chez les collégiens et lycéens, avec des troubles alimentaires associés à une dégradation de l'hygiène de vie (temps de sommeil, stress, fatigue...) et chez les publics en situation de précarité.

Si le taux de personnes bénéficiaires des **minima sociaux** reste inférieur à la moyenne nationale, le territoire reste marqué par de fortes disparités et une situation de santé défavorable pour ce public.

Les priorités de santé du territoire

- > Prévenir la **souffrance psychique** et le suicide, promouvoir la santé mentale
- > Prévenir les **conduites addictives**
- > Promouvoir une **nutrition de qualité**
- > Promouvoir la santé des **jeunes**
- > Promouvoir la santé des **publics en situation de précarité**
- > Axe santé **environnement**

D'un objectif de prévention à une approche positive de la santé

L'activité principale de Nathalie Juyon consiste à **animer et à coordonner un réseau local**, composé d'une grande diversité d'acteurs, dans une dynamique pérenne de promotion de la santé. Un travail qui nécessite donc une approche **pluridisciplinaire**, mais également **transversale**, puisque les enjeux de santé sont présents dans de nombreux domaines : interventions sociales ou médico-sociales, insertion, emploi, éducation...

L'ATS contribue également à l'**émergence de nouvelles dynamiques sur le territoire** comme, par exemple, la démarche de mobilisation des jeunes, notamment en matière de conduites addictives, lancée en 2010. D'une réflexion initialement centrée sur des objectifs de prévention, la dynamique a évolué au fil des projets **vers une approche positive de la santé**, en s'appuyant sur les conditions favorables au bien-être des jeunes.

Aujourd'hui, un groupe de travail dédié, réunissant plusieurs structures locales, existe. Il intervient en matière d'information jeunesse, d'insertion professionnelle et de logement, au sein des espaces et maisons de jeunes des communes d'Auray, Belz, Brech, Saint Philibert, Sainte Anne d'Auray, la mission locale d'Auray et le foyer de jeunes travailleurs d'Auray.

Quelques bonnes pratiques...

Les missions de conseil et d'accompagnement également assurées par l'animatrice permettent enfin de faire émerger quelques bonnes pratiques, parmi lesquelles :

- **Favoriser l'implication et l'adhésion** des acteurs à travers une culture commune,
- Agir en développant des **approches innovantes** (participative, entraide par les pairs...),
- Assurer l'**interface entre les besoins du territoire et le niveau régional**,
- **Privilégier la construction** dans le temps de projets,
- **Mobiliser en permanence le réseau local**, s'appuyer sur les personnes ressources et permettre l'articulation des dynamiques afin d'éviter les doublons,
- **Favoriser la lisibilité des champs d'intervention** de chacun et conforter en permanence l'interconnaissance.

Contact presse :

Nathalie Juyon – Animatrice territoriale de santé - 02 22 76 03 60 - nathalie.juyon@pays-auray.fr

Pays du Centre Bretagne

Développer des réseaux pour renforcer la prévention

En septembre 2013, le Pays du Centre Bretagne a choisi de s'engager dans le dispositif d'Animation Territoriale de Santé, avec le recrutement, dès avril 2014, d'une chargée de mission santé, Pauline Pettré. Cet engagement s'est formalisé par la signature d'un contrat de partenariat entre l'ARS, la Région et le Pays du Centre Bretagne, pour la période 2014-2015. En matière de prévention, les acteurs y sont nombreux, mais ne se connaissent pas toujours entre eux. Le premier enjeu consiste donc à développer un réseau, afin d'éviter le cloisonnement et de renforcer les actions.

Un territoire volontaire pour surmonter ses difficultés de santé

Le Pays du Centre Bretagne est frappé depuis de nombreuses années par une **désertification des professionnels de santé**². Sur l'ensemble du territoire (50 000 habitants, 49 communes, 3 communautés de communes), on compte 3 maisons de santé pluridisciplinaires, 3 maisons de santé libérales, 3 pôles de santé et 2 centres hospitaliers à proximité (Pontivy et Saint-Brieuc). Cette situation explique peut-être en partie que plus de 10 % des jeunes affirment ne pas savoir vers qui se tourner en cas de besoin.

Par ailleurs, le diagnostic territorial de santé a permis de brosser un portrait plutôt défavorable de la situation de santé sur le pays. On y relève notamment :

- Une surreprésentation des décès liés au tabac et à l'alcool ;
- Une mortalité liée au suicide supérieure de 75% pour les hommes et de 62% pour les femmes aux chiffres nationaux ;
- Un taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein et colon rectal relativement faible (souvent inférieur au taux départemental),
- Un taux de prévalence de l'asthme supérieur de 10% à la moyenne régionale.

Les priorités de santé du territoire

- > Prévenir les **conduites addictives**
- > Prévenir la **souffrance psychique** et les phénomènes suicidaires
- > Améliorer l'accompagnement des **parents**
- > Améliorer le taux de **dépistage du cancer** du sein et colon-rectum
- > Améliorer l'hygiène et la **qualité alimentaire**
- > Mutualiser et développer les actions de prévention en direction des **personnes âgées**
- > Diminuer la prévalence de **l'asthme**
- > Développer les compétences psycho-sociales des **jeunes**

Une présence qui favorise la réussite des interventions

Dans l'exercice de ses fonctions, l'animatrice rencontre de multiples acteurs, issus de différents domaines attenants ou non à la santé. Son rôle consiste alors à créer des liens entre professionnels, améliorer l'interconnaissance et favoriser la mise en place d'actions transversales, intégrant les enjeux locaux de santé.

² D'après le ciblage des zones prioritaires réalisé par l'ARS pour structurer l'offre de soins, améliorer l'accès aux soins, maintenir et attirer de nouveaux professionnels de santé à y exercer, le pays du Centre Bretagne comporte 4 zones prioritaires, 3 zones fragiles, 2 zones à surveiller et seulement 1 zone sans difficulté.

Forte de sa vision globale, Pauline Pettré est considérée comme une personne référente sur son territoire, notamment dans la mise en place de nouvelles actions. Elle crée ainsi de nouvelles dynamiques, conseille et accompagne le lancement de nouveaux projets. Parallèlement, l'ATS, qui possède une bonne connaissance des problématiques du territoire, communique les besoins identifiés aux professionnels, afin, le cas échéant, que ceux-ci puissent mieux adapter leur action aux attentes des habitants.

Les missions de conseil et d'accompagnement également assurées par l'animatrice permettent enfin de faire émerger quelques bonnes pratiques, parmi lesquelles :

- **Être à l'écoute** des besoins des acteurs et de leurs expériences passées : savoir ce qui a bien fonctionné, ne pas répéter certaines erreurs,
- Favoriser la **mise en œuvre éclairée d'actions de qualité** : les acteurs doivent avoir une bonne connaissance et une bonne expertise de leur sujet pour mettre en place des actions de prévention. L'intervention de professionnels est souvent souhaitable. Une action de mauvaise qualité peut se révéler contre-productive,
- Développer des actions de prévention directement **liées à des besoins identifiés**, et pas seulement lié à des opportunités,
- Concentrer les efforts à destination des **publics les plus vulnérables** en matière de santé.

« L'ATS nous a aidés à réaliser un diagnostic plus précis des besoins des jeunes sur le territoire. »

Témoignage de Laurence LANOE, responsable de secteur à la Mission locale Centre Bretagne (Loudéac-Pontivy) ayant bénéficié de l'accompagnement de l'ATS

Quelle est votre action sur le territoire ?

Au sein de la Mission locale, nous sommes conscients de la nécessité du bien-être physique et psychologique des jeunes pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Ainsi, des ateliers sur des thématiques de santé sont proposés, avec l'intervention d'une psychologue, qui peut orienter, lorsque cela est nécessaire, vers des structures ou professionnels du domaine sanitaire et social. Nous participons aussi à plusieurs groupes de travail mis en place par l'animatrice territoriale de santé, notamment ceux ayant pour thème la santé des jeunes ou la précarité.

Comment l'ATS vous a-t-elle aidée dans vos missions ?

L'ATS est intervenue à plusieurs niveaux : elle nous a aidés à réaliser un diagnostic plus précis des besoins des jeunes sur le territoire, permettant de **mieux orienter nos actions**. L'ATS nous a également accompagnés dans **l'élaboration de notre réponse à un appel à projets** de prévention lancé par l'ARS. Par ailleurs, elle nous a permis de **rencontrer des acteurs** avec qui nous n'étions pas en contact et a joué un rôle de **médiation avec les financeurs** (élus, institutions, ...). Enfin, elle nous **tient informés des actualités locales** en matière de santé.

Contact presse :

Pauline Pettré – Chargée de mission santé - 02 96 66 32 22 - sante@centrebretagne.com

Pays du Centre Ouest Bretagne

Un territoire engagé dans le dispositif depuis 2004

Le Pays du Centre Ouest Bretagne (COB) est depuis longtemps engagé dans le domaine de la santé. Dès 2003, la mise en évidence d'indicateurs défavorables sur le territoire a conduit le Pays à engager des réflexions sur cette thématique. Il s'est saisi du dispositif régional d'Animation Territoriale de Santé en créant, en 2004, un poste d'animatrice territoriale de santé.

Un diagnostic qui débouche sur 3 priorités de santé

La première étape de la démarche a été la réalisation d'un diagnostic territorial de santé, partagé entre acteurs des champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, afin de mettre en lumière les ressources existantes sur le territoire, les atouts et les faiblesses :

- Avec ses 3 089 km², plus de 97 000 habitants, répartis sur 98 communes, 8 communautés de communes, 3 départements, le Pays de COB est **le plus vaste** des 21 Pays bretons,
- Un territoire rural avec une **faible densité** de population,
- Une structure de la population **plus âgée** que la population régionale,
- Le Pays dispose du Centre hospitalier de Carhaix, intégré au CHRU de Brest, 3 hôpitaux de proximité, 1 Centre hospitalier spécialisé à Plouguernevel, 2 maisons de santé pluri-professionnelles, 1 pôle de santé, et 7 projets de santé sont en cours ,
- Mortalité par **suicide supérieure de 116%** par rapport à la moyenne nationale,
- Taux d'**admission pour affections psychiatriques de longue durée supérieurs** aux taux bretons et français,
- Mortalité pour des pathologies liées à **l'alcool supérieure de 68%** par rapport à la moyenne nationale.

Ce diagnostic a permis d'identifier **trois orientations** en matière de prévention et promotion de la santé.

Les priorités de santé du territoire

- > Prévention de la **souffrance psychique** et du risque suicidaire
- > Prévention des **conduites addictives**
- > Développement des **compétences psychosociales**

Travail en réseau et transversalité : les mots clés de la mission de l'ATS

Au contact d'une multitude d'acteurs issus de champs d'intervention divers, l'animatrice doit continuellement travailler en réseau, afin de favoriser l'échange d'expériences et de faire émerger de nouveaux projets.

Elle effectue également un important travail de **veille et de prospective** sur la santé, qui se concrétise par l'enrichissement constant du diagnostic des besoins de santé du territoire, permettant ensuite l'émergence de projets communs. Pour exemple, en 2014, une étude sur « la "sursuicidité" et les conduites addictives en Pays COB » a permis d'apporter de nouveaux éléments de connaissance et

de compréhension sur ces problématiques, et *in fine* de mieux adapter les projets de santé aux besoins de la population et des acteurs locaux.

Les missions de conseil et d'accompagnement également assurées par l'animatrice lui ont permis de faire émerger quelques bonnes pratiques, parmi lesquelles :

- répondre à un **besoin de santé identifié et partagé**,
- favoriser **une approche décloisonnée** en visant la participation de tous les acteurs concernés (professionnels, bénévoles, population, élus,...),
- mettre l'accent sur les facteurs ayant une influence **sur l'état de santé**,
- se doter de critères **d'évaluation** des actions menées.

« L'ATS a largement contribué à la mise en place du service d'écoute et d'accompagnement des jeunes sur le Pays du COB »

Témoignage de Vincent Ménoret, Responsable de service, Point Accueil Écoute Jeunes « Oxyjeunes », ayant bénéficié de l'appui de l'ATS

Quelle est votre action / votre projet sur le territoire ?

Le PAEJ assure une fonction préventive d'accueil, d'écoute, de soutien, de sensibilisation, d'orientation et de médiation. Nous assurons les missions et services propres aux PAEJ : accompagnement individuel des jeunes de 12 à 30 ans ainsi que de leur entourage (familial, professionnel,...) et travail de réseau et actions collectives en faveur de la prévention des conduites à risques et des situations de souffrance psychique.

Comment l'ATS est intervenue dans cette action et quel a été le bénéfice ?

L'ATS a assuré **l'animation et la coordination d'un important travail d'état des lieux** sur ce territoire du Centre Ouest Bretagne. Cette mise en lumière des ressources et besoins a fait apparaître, parmi les priorités, ce besoin d'écoute et d'accompagnement des jeunes. Le dispositif d'animation territoriale de santé a donc largement contribué à la mise en place de ce service qui est aujourd'hui essentiel sur le territoire.

Quels sont, selon vous, les clés et les pièges à éviter pour un projet de prévention de qualité ?

La poursuite de cette mise en réseau, l'activation des ressources sur les questions de prévention et de promotion de la santé. L'essentiel est de conserver cette approche de proximité, avec une connaissance fine des spécificités locales et des différents acteurs, de ne pas se substituer à eux et de toujours favoriser la mise en synergie.

Contact presse :

Erika Denoual – Animatrice territoriale de santé - 02.96.29.26.53 - ats@centre-ouest-bretagne.org

Un engagement fort face à des constats défavorables

Début 2013, fort de plusieurs études, constats d'élus et partenaires du territoire, le Pays de Dinan a souhaité s'engager de manière forte dans le champ de la promotion de la santé. Pour cela, il a mis en place le dispositif d'Animation Territoriale de Santé, avec le soutien de l'ARS et de la Région.

Un diagnostic pour identifier 7 priorités de santé

Le Pays de Dinan est composé de **80 communes** regroupées en 7 communautés de communes. Il comptabilisait **112 046 habitants** en décembre 2013.

Arrivée en septembre 2013 au Pays de Dinan, Sarah Lecorps, animatrice territoriale de santé, a d'abord rencontré les professionnels, élus, bénévoles du territoire pour réaliser le diagnostic de santé du Pays. Plusieurs indicateurs sont à retenir, parmi lesquels :

- **L'emploi** : Le secteur agricole représente 9,2% des emplois du Pays (contre 6,1% en Bretagne et 3,5% en France). Le secteur tertiaire est, quant à lui, sous-représenté dans le Pays par rapport à la proportion bretonne et française,
- **Le taux de chômage** a atteint fin 2013 près de 11% sur le Pays. Il s'agit du deuxième taux le plus élevé de Bretagne. On observe une sur-représentation des femmes, jeunes et « seniors »,
- **Mortalité** : Les femmes ont un niveau comparable au niveau national, cependant les hommes présentent une mortalité prématurée (avant 65 ans) supérieure de 16% à la moyenne française et mortalité prématurée évitable nettement supérieure à la moyenne nationale (+29%). La mortalité par suicide est beaucoup plus élevée que la moyenne nationale (+56% pour les hommes, +87% pour les femmes),
- **Offre de soins** : certaines zones sont considérées comme fragiles par l'ARS. Des projets de coordination en maison de santé commencent à se développer sur le Pays de Dinan.

Ce travail lui a permis de déterminer les thématiques prioritaires, et d'établir les groupes de travail au sein desquels les programmes d'actions ont été créés.

Les priorités de santé du territoire

- > La **santé mentale**
- > Les **addictions** (avec et sans produit)
- > La **vie affective et sexuelle**
- > La **nutrition**
- > L'**accès aux droits et aux soins**
- > Le **handicap**
- > Le **vieillessement**

L'animatrice territoriale de santé facilite les relations entre tous les acteurs

Le rôle primordial de l'animatrice territoriale de santé est celui de **facilitateur** : permettre aux partenaires de mieux se connaître, créer entre eux les liens nécessaires à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action territorial collectif et cohérent. L'objectif majeur est de répondre au mieux aux besoins des habitants, d'éviter à la population des parcours fastidieux entre différentes instances, voire de supprimer les doublons.

Mener une réflexion collective pour aboutir à un plan d'action pour le territoire ne se réalise pas sans tension. Même si la volonté de rassembler et de construire une posture collective est forte, des blocages, parfois liés à une incompréhension entre des partenaires, peuvent survenir. **L'ATS « veille au grain »**, pour que le partenariat ne soit pas mis à mal et que chaque structure s'engage dans l'action collective.

Les missions de conseil et d'accompagnement également assurées par l'animatrice lui ont permis de faire émerger quelques bonnes pratiques, parmi lesquelles :

- **Accepter de ne pas savoir** : ne pas partir avec une idée préconçue sur la question,
- **Créer une culture et des valeurs communes** à l'ensemble des membres du groupe de travail,
- **Travailler en transversalité** avec d'autres professionnels de secteurs différents. Echanges de savoirs et retours d'expériences aideront à construire l'action,
- **Faire participer la population cible**, si possible dès la conception du projet.

« En l'absence de ce soutien, nous ne nous serions pas lancés dans l'aventure »

Témoignage d'Annie Ollagnier, Coordinatrice de l'Espace Femmes à Dinan, ayant bénéficié de l'appui de l'ATS

L'ATS a très rapidement perçu nos valeurs, nos objectifs, le sens que nous mettons à notre action. De ce fait, une collaboration s'est rapidement mise en place. Sa présence a permis de formaliser certains réseaux (vie affective et sexuelle, prévention du suicide, santé mentale, conduites addictives...). Son travail d'animation et de coordination a contribué à maintenir ces réseaux dans la durée. De même, grâce à la coordination de l'ATS, les réunions ont pu s'organiser dans une périodicité permettant plus d'efficacité. Enfin, la motivation, le dynamisme et l'implication de l'animatrice ont aussi participé au maintien de l'Espace Femmes dans les groupes de travail .

Témoignages de Sophie Reymond et Marie-Noëlle Samson, infirmières à la Maison du Département (MDD) de Dinan (CG22)

Nous avons mis en place un groupe de paroles pour enfants issus de famille à dysfonctionnement alcoolique. L'ATS est intervenue dans une aide méthodologique et logistique : organisation de réunions, communication, rencontres auprès des partenaires pour présenter le projet et sa pertinence, mise en réseau des acteurs, liens avec l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA), mise en lien avec d'autres groupes de paroles du 35, organisation de formations, mobilisation des professionnels, etc.

En l'absence de ce soutien, nous ne nous serions pas lancés dans l'aventure, la liaison a été plus facile avec les acteurs locaux bien repérés par l'ATS, en facilitant la mise en lien.

Contact presse :

Sarah Lecorps - Animatrice territoriale de santé - 02 96 87 42 46 - sarah.lecorps@pays-de-dinan.org

Le 12^e territoire engagé dans le dispositif

Le Pays de Fougères s'est engagé dans le dispositif d'animation territoriale de santé en mai 2015, suite à la signature du Contrat Local de Santé, fin 2014. Il était très attendu par les professionnels locaux. Cet engagement fait du Pays de Fougères le 12^e territoire de Bretagne à s'engager dans la démarche.

Développer les actions de promotion de la santé à l'échelle du Pays

Le diagnostic local de santé réalisé dans le cadre de cette démarche révèle en effet l'importance de développer la prévention et promotion de la santé sur le pays de Fougères. Parmi les indicateurs qu'il a permis de mettre exergue, on peut noter :

- Une sur-représentation des admissions en ALD liées à des **AVC invalidants** entre 2006 et 2001 par rapport à la Bretagne et de la France,
- **Surmortalité de 61% liée au suicide** par rapport à la moyenne française,
- Hausse du nombre de **grossesses chez les mineures**,
- **Surmortalité de 11% liée à l'alcool** par rapport à la moyenne française. Bien qu'elle reste inférieure à la moyenne bretonne, la problématique des consommations d'alcool figure parmi les priorités relevées par les acteurs locaux,
- Hausse du nombre de **maladies professionnelles**, en particulier en raison de troubles musculo-squelettiques, et une souffrance psychique au travail de plus en plus prégnante.

Les priorités de santé du territoire

- > Promouvoir une **alimentation** saine à tous les âges de la vie
- > Prévenir le **suicide**
- > Développer la prévention et l'information en matière de **vie affective et sexuelle**
- > Prévenir les **conduites addictives**
- > Promouvoir la **santé au travail**
- > Favoriser la **qualité de l'air intérieur** et la salubrité des logements

Le territoire, constitué de 85 communes, 5 communautés de communes et 84 814 habitants (RP2012), dispose de 7 maisons ou pôles de santé et de 2 centres hospitaliers. Des cinq zones qui le composent³, quatre sont identifiées comme « fragiles », au regard de l'offre de soins de premier recours. Le dispositif d'ATS est donc complémentaire aux actions du Pays en matière de développement de l'offre de soins. Les professionnels de santé pourront bénéficier de l'appui de l'animation territoriale de santé pour travailler à la mise en œuvre des volets « prévention » de leurs projets.

³ D'après le ciblage des zones prioritaires réalisé par l'ARS pour structurer l'offre de soins, améliorer l'accès aux soins, maintenir et attirer de nouveaux professionnels de santé à y exercer.

Contribuer au mieux-être de la population

Contribuer au mieux-être de la population par le développement de nouveaux projets est le fondement de l'animation territoriale de santé. Une mission très diversifiée, dans ses activités, d'une part (conseil méthodologique, développement de partenariats, veille, communication...), et dans les rencontres qu'elle occasionne, d'autre part. La mise en place de groupes de travail thématiques sur les priorités locales permet l'émergence de réseaux et dynamiques, très prometteurs, dont découlent souvent de nouveaux partenariats, de nouveaux projets et nombre d'innovations pour le territoire.

Mathilde Lenain contribue également à débloquer des projets en peine, faute de coordination, de référent, et de soutenir la mise en œuvre des actions (soutien logistique, recherche de financements...). Les missions de conseil et d'accompagnement également assurées par l'animatrice lui ont permis de faire émerger quelques bonnes pratiques, parmi lesquelles :

- **Associer autant que possible le public cible** dans la construction de l'action. Par exemple « ne pas penser pour les jeunes mais avec eux »,
- **Accompagner le changement**, en inscrire les actions dans la durée, afin de permettre un cheminement : préférer le projet à l'action ponctuelle,
- **Prendre le temps** de définir ses objectifs.

« L'ATS nous a aidés à informer les jeunes sur leur vie affective et sexuelle. »

Témoignage d'Abderrahman ZOUAI, infirmier scolaire au lycée professionnel Jean Guéhenno de Fougères, ayant bénéficié de l'appui de l'ATS

Quelle est votre action sur le territoire ?

Je participe au collectif de partenaires intervenant sur le champ « Vie affective et sexuelle » sur le Pays de Fougères. Ce groupe de travail a souhaité mettre en place un programme d'actions à destination des jeunes afin de prévenir les grossesses précoces, en hausse sur le territoire.

Comment l'animatrice territoriale de santé est intervenue dans cette action et quel a été le bénéfice ?

Son accompagnement nous a aidé à la fois dans la **recherche de financements** (le projet a été soutenu par la Région Bretagne et l'ARS), et dans la **mise en œuvre** du « Mois d'information sur la Vie affective et sexuelle », un projet lourd sur le plan logistique, puisqu'il fallait mettre en place un temps fort et des interventions dans les établissements scolaires.

Elle nous soutient également dans la **mise en place de formations** pour les professionnels : nous avons deux formations programmées prochainement : une sur les usages du numérique des jeunes et, une sur le développement psychosexuel et le désir d'enfant de l'adolescent.

Par ailleurs, le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté notre lycée a comme priorité la prévention des addictions. En ce sens, Mathilde nous accompagne dans la définition de nos actions de prévention et la mobilisation de ressources et partenaires disponibles. Pour nous, elle est un interlocuteur privilégié pour la mise en œuvre d'actions de prévention et le travail en partenariat avec les acteurs locaux. Elle est invitée à chaque réunion du CESC qui se réunit 2 fois par an.

Contact presse :

Mathilde Lenain – Animatrice territoriale de santé – 02.99.99.10.56 - mathilde.lenain@pays-fougeres.org



Pays de Guingamp

Une approche territorialisée de la santé

Le Pays de Guingamp a su démontrer tout l'intérêt qu'il accorde aux questions de santé et plus largement au bien-être des habitants de son territoire en se saisissant, dès 2004, du dispositif d'animation territoriale de santé (ATS). Face aux indicateurs de santé défavorables (mortalité générale et prématurée supérieure à la moyenne bretonne), il a souhaité développer une approche territorialisée de prévention et de promotion de la santé.

Un diagnostic qui soulève d'importants besoins de prévention

Le Pays de Guingamp (plus de 102 000 habitants) se compose de 75 communes, 8 communautés de communes et l'île de Bréhat (CdC de Bourbriac, Pays de Bégard, Pays de Belle-Isle-en-Terre, Pontrieux Communauté, Leff Communauté, Guingamp Communauté, Lanvollon-Plouha, et Paimpol-Goëlo depuis le 1^{er} janvier 2015).

C'est l'instance citoyenne du Pays de Guingamp, le conseil de développement, qui depuis sa création, porte l'animation territoriale de Santé. Audrey Lenault constitue un point d'appui local pour la mise en place d'actions de prévention. Elle a pour mission d'impulser des dynamiques territoriales, en mobilisant les acteurs sur les priorités locales de santé, identifiées via le diagnostic local de santé renouvelé en 2012. Les indicateurs qui en ressortent sont plutôt négatifs :

Les priorités de santé du territoire

- > La prévention du **mal-être et du suicide**,
- > La prévention des **conduites addictives**,
- > La prévention de la **santé au travail**,
- > La prévention de la **santé par l'activité physique et de l'alimentation**.

- Un **vieillissement** de la population marqué
- Une proportion de foyers fiscaux non imposés et de bénéficiaires de minima sociaux supérieures aux proportions régionales,
- Un taux de **chômage**, sur le bassin d'emploi de Guingamp, **supérieur** à la moyenne bretonne,
- Un niveau de **mortalité** générale, chez les **hommes (+21 %** par rapport à la moyenne nationale) ou les **femmes (+14 %)** parmi les plus élevés de la région,
- Une **surmortalité prématurée supérieure** aux moyennes régionale et nationale : les cancers et les maladies de l'appareil circulatoire sont responsables du plus grand nombre de décès. Les écarts les plus importants par rapport à la moyenne française concernent les suicides et les pathologies liées à l'alcool.

Avec la présence de 2 centres hospitaliers et 1 centre hospitalier spécialisé en psychiatrie, le Pays de Guingamp bénéficie d'une offre de soins pluridisciplinaire. La densité médicale libérale est inférieure à la moyenne régionale, avec de nombreuses zones identifiées comme prioritaires, fragiles et à surveiller par l'ARS. La question du renouvellement des médecins généralistes et spécialistes est également posée.

Une mission variée et enrichissante

La prévention a lieu tout au long de la vie et la santé reste l'affaire de tous : elle concerne tous les acteurs du territoire. Audrey Lenault va à la rencontre des différents acteurs du territoire pour travailler sur des thématiques variées et de proposer des projets divers. Le dispositif favorise le décloisonnement entre acteurs des différents champs (sanitaires, médicaux, sociaux, politiques, associatifs, etc.), elle développe l'accès à l'information auprès de la population et contribue à la mise en œuvre des projets en direction des habitants. Les interactions avec les professionnels, élus et habitants apportent un vrai enrichissement pour l'animatrice. L'accompagnement proposé par l'ATS facilite la mise en place d'actions concrètes, qui répondent à un réel besoin et donnent du sens à la mission.

De son expérience, l'ATS propose quelques recommandations pour concrétiser un projet, parmi lesquelles :

- **bien s'entourer** : avoir connaissance de l'existant et s'appuyer sur les ressources locales.
- **se fixer des objectifs réalistes**
- **définir un calendrier**, sans faire l'impasse sur la phase de diagnostic. Cette première étape permet de mobiliser les partenaires, qui s'impliqueront davantage dans le projet, s'ils perçoivent sa plus-value.

« Avec l'aide de l'ATS, rompre l'isolement social des personnes âgées. »

Témoignage de Paul NOUAILLE, responsable du développement social de la communauté de communes de Lanvollon Plouha et responsable du CCAS, ayant bénéficié de l'appui de l'ATS

Quelle est votre action sur le territoire ?

Sur la communauté de communes de Lanvollon-Plouha, nous avons mis en place un réseau de bénévoles visiteurs qui assurent des visites de convivialité au domicile des personnes âgées isolées. Cette expérimentation résulte d'un diagnostic social qui fait apparaître l'isolement comme une véritable problématique. La faible mobilité, la maladie, le handicap et la localisation géographique sont autant de facteurs susceptibles de conduire à un isolement social.

Comment l'animatrice territoriale de santé est intervenue dans cette action et quel a été le bénéfice ?

L'ATS ayant déjà travaillé sur la prévention du mal-être sur d'autres territoires, nous souhaitons qu'elle nous accompagne dans cette réflexion pour développer un projet de promotion de la santé mentale, au bénéfice de publics en situation d'isolement social. Elle nous a ainsi apporté, avec le chargé de mission du CLIC, **un soutien méthodologique et technique** à la mise en place de cette expérimentation. Actuellement une dizaine de binômes (visiteurs/visités) ont été formés. L'ATS continue à suivre l'action notamment dans la phase d'évaluation car nous cherchons à pérenniser ce projet.

Quels sont, selon vous, les clés et les pièges à éviter pour un projet de prévention de qualité ?

La réussite d'un projet tient à un travail collectif, à des regards croisés. Nous avons su partir des besoins de la population, en ne négligeant pas la phase de diagnostic, puis apporter une réponse innovante à des personnes dans le besoin, à travers un projet fédérateur. Nous nous sommes entourés de personnes qualifiées (ATS, chargé de projet CLIC, bénévole du forum citoyen) pour mettre en œuvre cette action qui est l'une des réponses en matière de lutte contre l'isolement, sur notre territoire.

Contact presse :

Audrey Lenault – Animatrice territoriale de santé - 02 96 40 05 20 - sante@paysdeguingamp.com

Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne

Une volonté commune d'impulser une dynamique



Le Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne est inscrit depuis 2005 dans le dispositif régional d'Animation Territoriale de Santé. Cet engagement de l'ARS, du Conseil régional et du Pays résulte d'une volonté commune de mettre en place une dynamique dans le domaine de la prévention et la promotion de la santé.

Renforcer l'équilibre entre priorités locales et régionales

Le Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne, c'est 55 communes, réunies en 6 communautés de communes, qui accueillent 72 000 habitants. Comme sur l'ensemble des territoires impliqués dans le dispositif, la convention d'ATS, pour la période 2013-2015, intègre un volet territorial, qui vise à renforcer l'équilibre entre les volontés régionales et locales, et dont les orientations ont été définies sur la base d'indicateurs livrés par le diagnostic :

- Une population **sensiblement plus âgée** que la moyenne régionale,
- Une **croissance démographique** due à un solde migratoire positif,
- Un taux de **chômage plus faible**, mais une part plus importante de chômeurs de longue durée, de jeunes et de femmes en situation de chômage,
- Des **revenus moyens inférieurs** à ceux de Bretagne et de la France,
- Une proportion importante **d'ouvriers et d'agriculteurs**,
- Sur le bassin d'emploi de Ploërmel, 80 % des maladies professionnelles sont dues aux **troubles musculo-squelettiques**,
- Un niveau de **mortalité générale légèrement supérieur** à la moyenne nationale chez les hommes (+16%) et chez les femmes (+5%),
- Une **offre hospitalière diversifiée** : un centre hospitalier, deux hôpitaux locaux, une clinique spécialisée en gériatrie.

Les priorités de santé du territoire

- > La **souffrance psychique** et le phénomène suicidaire (co-animation du Collectif MISACO porté par la Mutualité Française Bretagne),
- > Les **conduites addictives** (co-animation du réseau ressources porté par le Département du Morbihan),
- > La **santé au travail**,
- > La santé des **personnes en situation de précarité**,
- > La santé **environnement**

Créer les conditions favorables au bien être de la population

Karine Reto contribue, par la prise en compte des spécificités du territoire, à proposer **des actions adaptées aux réalités** et aux besoins des habitants. Le dispositif permet également une vraie dynamique de **mise en réseau** des acteurs professionnels et associatifs et participe au **renforcement de l'offre de services** sur le territoire, notamment en direction des **personnes âgées ou handicapées**, afin d'améliorer le bien-être et la qualité de vie de la population.

La **pluridisciplinarité** et la **transversalité** sont des notions clés pour l'ATS, qui travaille avec tous types d'acteurs : élus, bénévoles, professionnels des secteurs social, médico-social, sanitaire, de l'éducation, des forces de l'ordre, etc. et sur de nombreuses thématiques. A titre d'exemple, elle a organisé, en 2014, un temps d'information pour former **élus et gendarmes**, à leur demande, à l'annonce aux familles d'un décès brutal et au processus de deuil. Grâce aux notions et conseils concrets qu'elle a apportés, cette formation a été très appréciée.

Afin de remplir au mieux ces missions, le partenariat est un atout majeur. La coordination des acteurs et la mise en synergie des compétences facilitent la mise en œuvre et la cohérence des actions au service de la santé de la population.

« Avec l'appui de l'ATS, prévenir la souffrance psychique »

Témoignage de Morgane BAILLY, chargée de mission à la Mutualité Française Bretagne (MFB), ayant bénéficié de l'appui de l'ATS

Quelle est votre action sur le territoire ?

La MFB développe la prévention de la souffrance psychique et du risque suicidaire par la mise en place de réseaux constitués de professionnels, d'élus et de bénévoles du secteur psychologique, médico-social et sanitaire, paramédical, éducatif et économique du Pays de Ploërmel - Coeur de Bretagne.

Comment l'animatrice territoriale de santé est intervenue dans cette action et quel a été le bénéfice ?

L'ATS assure le co-pilotage de ce collectif, facilitant ainsi la mise en œuvre des actions, et permettant une mutualisation des moyens et des ressources financières. Par ailleurs, elle possède une réelle connaissance du territoire et des acteurs et assure, de ce fait, la mise en lien et la communication avec les élus.

La notion de réseau, la proximité, la pluridisciplinarité, la communication ou encore la co-construction d'une action sont des éléments clés à la réussite d'un projet de prévention et promotion de la santé.

Contact presse :

Karine Reto – Animatrice territoriale de santé - 02.97.74.04.37

k.reto@paysdeploermel-coeurdebretagne.fr

Réduire les inégalités sociales de santé

En réponse à des indicateurs de mortalité défavorables, révélés notamment par l'Observatoire Régional de la Santé (ORSB) et les Assises de la santé organisées en 2005, le Pays de Redon Bretagne Sud a souhaité inscrire la santé au cœur de ses préoccupations. Cette ambition émane d'une volonté de réduire les inégalités sociales de santé en agissant au-delà du champ strictement sanitaire.

Des acteurs locaux mobilisés pour renforcer la prévention

Équidistant de Rennes, Nantes et Vannes, le Pays de Redon Bretagne Sud est à cheval sur 3 départements (35, 44 et 56) et 2 régions (Bretagne et Pays de la Loire). Il englobe 43 communes, regroupées au sein de 3 communautés de communes et près de 80 210 habitants.

Avec un centre hospitalier (Redon), deux hôpitaux locaux (Carentoir et Le Grand Fougeray), une unité d'hospitalisation à domicile (Redon), trois maisons de santé pluridisciplinaires et d'autres projets en réflexion, l'offre de soins y est correcte, même si la **densité de professionnels de santé libéraux reste faible**. Un contrat local de santé est en cours d'élaboration afin de confirmer l'engagement du territoire dans la prise en compte des priorités locales de santé et de proposer des actions adaptées.

Les priorités de santé du territoire

- > Les **consommations à risques** (alcool et drogues),
- > La **souffrance psychique** et le phénomène suicidaire,
- > La **nutrition** et les maladies associées,
- > **L'accès** aux droits, à la santé et aux soins.

La mobilisation d'acteurs locaux et d'élus a permis de mettre en place du premier dispositif d'Animation Territoriale de Santé à partir de 2009. L'engagement repose sur les orientations issues du diagnostic local de santé réalisé par l'ATS, qui a mis en lumière plusieurs problématiques :

- Une **mortalité par alcoolisme supérieure** à la France pour les 2 sexes : + 73% pour les hommes et + 66% pour les femmes (période observée 2000-2006, ORSB 2009),
- Une **mortalité par suicide supérieure** à la moyenne nationale, de 71% pour les hommes et de 43% pour les femmes (de 2000 à 2006- ORSB 2009),
- Les **cancers et les maladies de l'appareil circulatoire** sont les premières causes de décès sur le territoire.

Un guide pour rendre les habitants acteurs de leur santé

Pour répondre aux enjeux de santé, le Pays est conscient de la nécessité de renforcer l'information sur les ressources mobilisables.

En apportant une information sur l'accès aux droits et l'offre locale de santé, ponctuée de témoignages et d'avis collectés auprès d'habitants du territoire, le guide « *La santé avec des mots simples* », édité à 3 000 exemplaires en juin 2014, est une **illustration concrète** de l'intervention

de l'ATS du Pays de Redon-Bretagne Sud. Issu d'un besoin identifié lors du **diagnostic**, ce guide est devenu un objectif de travail pour sensibiliser la population en faveur d'un meilleur accès à la santé sur le Pays. **Piloté par l'ATS**, il a mobilisé professionnels et habitants, qui le plébiscitent aujourd'hui.

Un tel projet illustre pleinement le rôle et la plus-value de l'animatrice sur le territoire : diagnostiquer les besoins locaux de santé, animer un réseau partenarial pour l'élaboration d'outils, conseiller les intervenants locaux et, *in fine*, contribuer à la **promotion de la santé** auprès des habitants.

Au fil de ses missions, l'animatrice a pu noter quelques bonnes pratiques :

- Se fixer un **objectif de travail réaliste**, validé par un ensemble d'acteurs motivés et investis par leur structure pour le mener à son terme,
- **S'appuyer le plus possible sur l'analyse et les propositions des habitants et bénéficiaires**,
- Préférer les actions de santé globale avec une **visée positive**.

« Personnes âgées ou handicapées : L'ATS, un soutien méthodologique et dans les relations avec les tutelles »

Témoignages de Laurence LE SOMMER, directrice de l'association des centres de soins Allaire-Malansac, et Jocelyne BOMPOIL, animatrice sociale, ayant bénéficié de l'appui de l'ATS

Quelle est votre action sur le territoire ?

L'association des centres de soins Allaire-Malansac propose les services d'infirmières, aides-soignantes, soins infirmiers à domicile, SSIAD, pour personnes âgées ou en situation de handicap. Elle vise à favoriser l'accès aux soins pour tous. Notre action « *La santé, vue par les habitants des cantons d'Allaire et de Malansac* » fait partie du projet territorial de santé du Pays de Redon. Dans ce dernier, un des axes vise à renforcer la participation à des actions de prévention santé des publics qui en sont les plus éloignés.

Comment l'animatrice territoriale de santé est intervenue dans cette action et quel a été le bénéfice ?

L'ATS est intervenue dans le cadre du soutien méthodologique (diagnostic, aide à l'écriture du projet, communication sur le projet, mise en lien avec les partenaires...). Elle a également participé au comité de pilotage et a permis l'accompagnement du projet auprès des tutelles et en particulier de l'ARS..

Quels sont, selon vous, les clés et les pièges à éviter pour un projet de prévention de qualité ?

Prendre l'avis des bénéficiaires afin d'éviter le piège de faire un projet selon les besoins de la population imaginés par les promoteurs. Autre clef, c'est la participation des bénéficiaires à différents niveaux du projet et des actions.

Contact presse : Marjorie Chanlot - Animatrice territoriale de santé – 02 23 63 14 62
Lamia Benjankhar – ATS Remplaçante
sante@pays-redon.fr

Pays de Saint-Malo

Répondre d'une seule voix aux besoins de la population

Le Pays est engagé depuis 2004 dans une démarche de promotion de la santé, portée par le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Malo. C'est précisément le CCAS qui emploie l'animatrice territoriale de santé.

Les acteurs du territoire sont impliqués dans le dispositif et la mise en place d'actions de prévention à travers différents comités. Ces instances favorisent l'interconnaissance, le partenariat et l'émergence de projets. Elles permettent à des acteurs très divers de mieux se connaître et de collaborer, pour répondre de manière coordonnée aux besoins de la population.

Des priorités adossées au diagnostic et aux réalités du terrain

Le Pays de Saint-Malo regroupe 74 communes, 4 Communautés de Communes (Côte d'Émeraude, Dol de Bretagne, Baie du Mont Saint-Michel, Bretagne Romantique) et la Communauté d'Agglomération de Saint-Malo. On y recense plus de 160 000 habitants, avec une structure d'âge sensiblement plus âgée que la moyenne régionale.

Plusieurs indicateurs de santé révèlent la nécessité d'agir en matière de prévention et de promotion de la santé, à l'échelle du Pays :

- Un **taux de mortalité prématurée évitable, liée à des comportements à risques, supérieur** à la moyenne nationale de +27% chez les hommes et de +25% chez les femmes (chiffres de l'Observatoire Régional de Santé, 2009),
- Les principales causes de décès prématurés sont le **cancer, l'alcoolisme et le suicide**,
- Une proportion de ménages imposés inférieure à la moyenne régionale (49.3% contre 51.6%),
- Une **offre de soins étendue** : le Pays dispose de la de la Communauté Hospitalière de Territoire « Rance Émeraude », dont font partie le centre hospitalier de Saint-Malo et l'hôpital local de Cancale, de l'hôpital Arthur Gardiner de Dinard ainsi que de 2 cliniques, situées à Combourg et Saint-Malo. L'offre de soins de proximité reste toutefois assez **disparate** selon les secteurs à l'intérieur du Pays.

Ces différentes données de santé, complétées par la vision de terrain des acteurs, ont permis, lors du diagnostic territorial partagé, de faire remonter plusieurs priorités sur le territoire.

Les priorités de santé du territoire

- > Les **conduites à risques**,
- > La **santé mentale**, la souffrance psychique (dont le repérage de la crise suicidaire) et l'autisme,
- > Les **violences intra-familiales**,
- > La **vie affective et sexuelle**,
- > L'**hygiène de vie** (nutrition, activité physique, hygiène bucco-dentaire),
- > L'**accès** aux droits et aux soins,
- > La lutte contre le **cancer**

S'adapter aux besoins du territoire

Formations, forums, ciné-débat, nouveaux services comme le Point Accueil Écoute Jeune... : Floriane Mercier conduit des projets concrets sur de multiples thématiques (addictions, santé mentale, nutrition, violences intra-familiales...), en adéquation avec les besoins du territoire. En fonction des publics visés (jeunes, professionnels, adultes en situation de précarité), elle assure la mise en réseau des acteurs, une étape indispensable à la réussite des projets.

« Une plaquette et une journée de formation pour mieux répondre aux questions des adolescents en matière de vie affective et sexuelle »

Témoignage d'Elisa QUEMENEUR, Responsable de l'antenne de Saint-Malo du Planning Familial 35, ayant bénéficié de l'appui de l'ATS

Quelle est votre action sur le territoire ?

Le Planning Familial 35 fête ses 40 ans en 2015. En tant qu'acteur de l'éducation à la sexualité, nous avons souhaité relancer une dynamique sur la thématique de la vie affective et sexuelle sur le Pays de Saint-Malo.

Comment l'animatrice territoriale de santé est intervenue dans cette action et quel a été le bénéfice ?

Elle nous a aidés à définir des objectifs, puis à réaliser deux actions pour y répondre : une journée de formation, « *Comment répondre aux besoins des jeunes adultes et des adolescents en matière de vie affective et sexuelle* », ouverte aux professionnels du Pays de Saint-Malo des secteurs sociaux, médico-sociaux, sanitaires, éducatifs et de l'insertion professionnelle, et une plaquette d'informations, à partir du modèle mis au point sur le Pays de Fougères.

En mobilisant ses réseaux, notamment, l'ATS nous a apporté le soutien logistique nécessaire à la réalisation de ces actions. Notre collaboration a permis d'envisager de nouvelles perspectives. Le nombre d'inscriptions à la formation témoigne d'une réelle demande sur le territoire, où une seconde session pourrait donc être envisagée.

Contacts presse :

Floriane MERCIER - Animatrice Territoriale de Santé - 02-23-18-58-06 - fmercier@ville-saint-malo.fr

Céline LENAULT – ATS remplaçante - clenault@saint-malo.fr

Pays Du Trégor - Goëlo

Une démarche pragmatique pour tirer le meilleur profit des dynamiques

En 2005, conscient de la mauvaise évolution des indicateurs de santé sur son territoire, le Pays du Trégor-Goëlo s'engage dans le dispositif d'Animation Territoriale de Santé. Les élus confirment alors leur volonté de placer la promotion de la santé et le bien-être des habitants en tant qu'enjeu majeur pour le développement du Pays. Sur le territoire, l'ATS promeut une démarche pragmatique visant à tirer le meilleur profit des dynamiques et partenariats locaux pour agir sur les déterminants de santé.

Des indicateurs épidémiologiques parmi les plus défavorables de Bretagne

Composé de 60 communes et de 3 intercommunalités, le Pays du Trégor-Goëlo compte 104 104 habitants (pop. totale INSEE 2015), une population en moyenne plus âgée que la population bretonne. La part de foyers fiscaux non imposés est supérieure aux proportions nationale et régionale dans une forte majorité des cantons. Une caractéristique qui découle en partie d'un **marché du travail marqué par la précarité** : le taux de personne en CDI est inférieur à la moyenne régionale et le recours au temps partiel plus développé.

Enfin, le niveau de **mortalité prématurée évitable est nettement supérieur** à la moyenne française pour les hommes comme pour les femmes. Il situe le Pays parmi ceux en situation la plus défavorable en Bretagne.

Les priorités de santé du territoire

- > Prévention du **suicide** et des **addictions**,
- > **Nutrition, maillage social, éducation pour la santé, parentalité, cadre de vie, santé environnement** : promotion du mieux être auprès de la population, une approche globale et positive de la santé,
- > **Vulnérabilité** et personnes fragilisées,
- > Santé et **travail**.

L'ATS a permis de « sauver » le Point d'Accueil Écoute Jeunes

L'animation territoriale de santé se veut être un outil souple, permettant aux acteurs de s'en saisir rapidement. A titre d'exemple, en 2010, lorsque le Point d'Accueil Écoute Jeune (PAEJ), dispositif reconnu sur le territoire, annonce sa fermeture suite à la dissolution de l'association porteuse, élus et professionnels confient à Elodie Eveillard la délicate mission de trouver un « repreneur ». Grâce au travail de réflexion participative, collective et neutre mené par l'ATS, le PAEJ a ré-ouvert ses portes en septembre 2011, porté par une nouvelle association.

Au fil de ses missions, l'animatrice a ainsi pu identifier quelques bonnes pratiques pour un projet de prévention de qualité :

- **prendre le temps** d'identifier les raisons qui amènent un porteur de projet à proposer une action,
- aborder la santé au sens large et **favoriser le débat et l'échange**, éviter les discours de prévention « tout prêts » qui peuvent sembler moralisateurs,
- être créatif en imaginant des **outils attractifs**,

- faire la part belle à la **convivialité** dans les rencontres !

« Alimentation du jeune enfant : l'ATS nous a aidés dans la mise en place de notre atelier cuisine pour sensibiliser les futures et jeunes mamans. »

Témoignage d'Alain Simon directeur de l'association Domicile Action Trégor, porteur du projet « *Petit gourmand deviendra grand !* », ayant bénéficié de l'appui de l'ATS

Quelle est votre action sur le territoire ?

« *Petit gourmand deviendra grand !* » est un atelier de cuisine qui se développe depuis 2008 sur Lannion et en zone rurale. Co-animé par une nutritionniste et une technicienne de l'intervention sociale et familiale, il s'adresse à des mères de jeunes enfants ou à des femmes enceintes, afin de favoriser une réelle prise de conscience de l'enjeu que constitue l'alimentation du jeune enfant, à la fois par la théorie mais aussi par les échanges et la mise en pratique.

Comment l'animatrice territoriale de santé est intervenue dans cette action et quel a été le bénéfice ?

L'Animatrice Territoriale de Santé a participé dès le début au montage du projet avec les autres partenaires concernés (puéricultrices de PMI, centre social, Ville de Lannion, Domicile Action Trégor). Elle partage avec nous ses compétences méthodologiques pour assurer la bonne conduite du projet, faire vivre les instances mises en place, garantir la cohérence de notre démarche collective, nous aider à l'inscrire dans les politiques publiques et territoriales en matière de santé. Enfin, elle nous accompagne sur le plan de l'évaluation et du travail en réseau. Nous n'aurions pas pu réaliser nos ambitions de départ sans son soutien, qui est aussi une source de motivation dans les moments difficiles que traverse tout projet.

A la lumière de notre expérience, il me semble que les clés de la réussite sont au nombre de 7 : un bon diagnostic de départ, des instances qui garantissent son bon fonctionnement, la qualité et la diversité du partenariat, la motivation des acteurs qu'il faut entretenir en permanence, la participation des usagers qu'il faut sans cesse encourager, la confiance des financeurs sur la durée et, enfin, l'envie d'aller toujours plus loin !

Contact presse :

Elodie Eveillard – ATS du Pays du Trégor Goëlo - 02 96 48 66 33 - sante@paystregorgoelo.com

Un territoire urbain aux problématiques propres

Historiquement engagée en faveur de la santé de ses habitants, la Ville de Rennes développe une politique de promotion de la santé sur son territoire avec l'appui de l'État, de l'ARS, du Département et de la Région, qui financent, en partie, postes et dispositifs. L'Animation Territoriale de Santé, mise en place en 2004, fait partie de ces démarches.

Avec 206 604 habitants en 2009, Rennes est divisée en 12 quartiers, dont 5 situés dans la géographie dite "prioritaire" des Contrats de Ville, du fait du niveau de pauvreté de sa population. Par sa densité, la spécificité de ses populations et de ses activités, la capitale bretonne constitue un territoire avec ses **problématiques propres** (population étudiante, population en errance, précarité, quartiers prioritaires), qui demandent le déploiement de réponses publiques adaptées. La Ville travaille en lien avec l'Observatoire Régional de Santé et les partenaires du territoire afin d'objectiver l'état de santé de sa population.

Au sein des réseaux français et européens des Villes-Santé de l'OMS dont elle fait partie, en étant partenaire du Plan National Nutrition Santé et membre de l'association des élus locaux pour la promotion de la santé publique dans les Villes, la collectivité s'enrichit des expériences qui existent ailleurs. Rennes témoigne aussi régulièrement de l'importance des politiques de prévention ainsi que de la spécificité des questions urbaines en terme de santé. Des questions qui figurent au cœur du Contrat Local de Santé, établi avec l'ARS en 2013 avec 12 autres partenaires.

De fortes disparités socio-économiques à l'échelle de la ville

Quelques indicateurs de la situation épidémiologique et socio-économique à Rennes :

- À Rennes, les pathologies responsables du plus grand nombre de **décès** chez les hommes sont les **cancers**. À l'inverse, chez les femmes, les **maladies de l'appareil circulatoire** sont la première cause de décès.
- La Ville de Rennes connaît une situation très défavorable pour les pathologies liées à **l'alcoolisme**. Parmi les décès prématurés, un certain nombre sont "évitables" car liés à des comportements individuels à risques (consommation d'alcool, de tabac, de drogues, suicide, accidents de la circulation).

Les priorités de santé du territoire

- > Promouvoir un **environnement** favorable à la santé,
- > Rendre la ville **accessible** à tous,
- > Favoriser **l'accès aux droits, aux soins et à la prévention** pour tous,
- > Agir pour la santé dès le plus **jeune âge**,
- > Assurer une meilleure prise en compte de la **santé mentale** dans la Ville,
- > Prévenir les **conduites à risques** pour la santé,
- > Promouvoir une politique volontariste en termes de **nutrition et d'activité physique**,
- > Se préparer à **vieillir** en bonne santé.

- D'un point de vue démographique et socio-économique, il existe de véritables spécificités rennaises par rapport au reste du territoire breton, en raison de ses caractéristiques urbaines. En effet, 9 % des Rennais bénéficient de minima sociaux, 6,5% de la Couverture Maladie Universelle et 15% de sa complémentaire. Ce taux grimpe à 9% pour la CMU et à 25% pour la CMU-C dans les quartiers prioritaires de la ville. Ainsi, outre une **précarité plus importante que sur le reste du territoire breton**, il existe de fortes disparités territoriales à l'échelle de la ville.

Développer le maillage territorial en matière de santé et de prévention

L'animation territoriale de santé contribue à la **structuration d'un territoire** dans le champ de la promotion de la santé en impliquant acteurs de santé, élus, bénévoles et population, avant d'élaborer un programme territorial d'actions de promotion de la santé.

Réduire les inégalités sociales de santé est certes un enjeu largement partagé par les professionnels de la santé, associatifs ou institutionnels, mais la mise en place d'une telle démarche reste relativement complexe. Cette approche, portée par la Mission Promotion de la Santé, nécessite d'accompagner les acteurs à partager des valeurs et de principes communs, en accordant une place centrale aux populations concernées, tout en privilégiant le dialogue. L'inscription territoriale est le cœur du fonctionnement de l'ATS qui veille ainsi à l'équilibre et au développement du maillage territorial en matière de santé et de prévention.

« L'ATS a permis d'adapter l'accueil et le contenu du service d'accompagnement après l'accouchement aux préoccupations spécifiques du public »

Collaboration d'un chargé de projet Prévention Santé à la CPAM d'Ille et Vilaine, ayant travaillé avec l'ATS.

L'action sur le territoire

Nommé « *Parcours Maternité* », le service d'accompagnement personnalisé après l'accouchement répond au souhait de l'Assurance Maladie d'accompagner les publics en situation de précarité dans les moments-clés de la vie. L'un des objectifs est d'augmenter leur participation aux programmes de prévention et de dépistage.

L'intervention de l'animatrice territoriale de santé et ses bénéficiaires

Les ateliers Maternité fonctionnent très bien en centre-ville. Mais lorsque le souhait de se rapprocher des populations les plus précaires, dans les quartiers dits prioritaires, l'ATS a été sollicitée pour présenter les réseaux d'acteurs intervenant auprès de ces publics spécifiques. Un effort de communication afin qu'il puisse relayer et accompagner l'information auprès des familles. L'affichage dans le quartier s'est fait dans les salles d'attente des professionnels de santé, les pharmacies, sur les panneaux de la ville et dans les structures de proximité. Les familles ont également reçu une invitation personnalisée, comme c'est l'habitude sur les ateliers Maternité.

En favorisant la rencontre des acteurs de terrain, l'animatrice a coordonné, avec les partenaires, l'adaptation de l'accueil et le contenu de l'atelier aux préoccupations spécifiques du public (accompagnement à la santé, aides financières, organisation familiale...). Pour donner les résultats escomptés, un projet de prévention doit être conçu spécifiquement pour le public ciblé.

Contact presse :

Florence Poirier - Coordinatrice et Référente Action Santé Quartiers - 02 23 62 20 68 - f.poirier@ville-rennes.fr

Pays de Vitré - Porte de Bretagne

L'engagement du territoire dans le dispositif



Soucieux de contribuer à une meilleure santé globale de sa population, le Pays de Vitré - Porte de Bretagne est engagé depuis 2002 dans la prévention santé, notamment via un programme de lutte contre l'obésité et une réflexion autour de la souffrance psychique. Sa politique locale de prévention et promotion de la santé prend appui sur l'action menée par l'animatrice territoriale de santé, missionnée depuis 2004. Le Pays de Vitré - Porte de Bretagne a été le premier pays breton à signer un contrat local de santé en 2011. Cet engagement s'est formalisé par la signature de conventions, entre 2004 et 2012, puis d'un contrat (2013-2015).

Une situation épidémiologique plutôt favorable

Le Pays de Vitré - Porte de Bretagne, c'est 62 communes, une communauté d'agglomération, Vitré Communauté, et une communauté de communes, Au Pays de la Roche aux Fées. Plus jeune pays de Bretagne, il se caractérise par une **double-dimension industrielle et agricole** : 42 % des emplois sont dans le secteur industriel (15% pour le département) et 8% des emplois sont dans l'agriculture (4% pour le département). Le taux de **chômage de 5,2 % y est nettement inférieur** à celui observé en Bretagne (10,2% en Bretagne en 2011).

Les priorités de santé du territoire

- > **Les conduites addictives,**
- > **La santé mentale, suicide, mal-être,**
- > **Les violences conjugales.**

En comparaison avec la France, le Pays de Vitré - Porte de Bretagne présente un état de santé plutôt favorable :

- **mortalité générale comparable,**
- **mortalité prématurée inférieure,**
- **mortalité prématurée évitable comparable,**
- **surmortalité,** néanmoins observée pour le **suicide** (pour les deux sexes).

Si le Pays dispose de 2 centres hospitaliers (Vitré - La Guerche de Bretagne et Janzé), de 4 maisons de santé et d'1 pôle de santé, les deux-tiers de son territoire restent qualifiés, par l'ARS Bretagne, de « **zones fragiles** », au regard de l'offre de soins de proximité.

Une ressource locale bien identifiée en matière de santé

Hélène Mazenq a pour mission de **mobiliser** les acteurs locaux (élus, professionnels et bénévoles) afin de **définir ensemble un programme d'actions** répondant aux besoins identifiés. A ce niveau, les actions ne peuvent se développer sans un partenariat territorial réel et solide et le soutien des élus du Pays. Globalement, elle assure un rôle de **facilitateur** dans le développement d'actions. Elle est identifiée comme une **ressource locale en matière de santé**, aussi bien pour les acteurs locaux qui souhaitent développer des actions, que pour les structures départementales de prévention

qui souhaitent expérimenter ou mettre en œuvre un projet particulier. Elle propose conseil et accompagnement méthodologique et permet une mise en réseau des acteurs et des projets.

La plus-value du dispositif est manifeste lorsque des travaux collaboratifs aboutissent, alors qu'aucun des porteurs n'aurait pu élaborer l'action individuellement. De même, certains projets se concrétisent par la création d'un service de proximité supplémentaire pour le public, comme par exemple les consultations de proximité du CSAPA (centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie), ouvertes depuis 2012 à Retiers et à La Guerche de Bretagne.

« Ce qui est particulièrement enthousiasmant, c'est lorsqu'un projet est reconnu et repris par un autre territoire qui met en avant son intérêt et sa qualité », explique l'animatrice. Ce fut le cas, par exemple, pour la fiche pratique « Vous êtes confrontés à une situation de violences conjugales... », reprise par plusieurs autres territoires. De même, des professionnels ont confié avoir changé leurs pratiques pour une meilleure prise en charge des personnes après une formation à la prévention et l'interaction de crise suicidaire, organisée par l'ATS.

« Violences conjugales : la méthodologie de l'ATS est précieuse pour la mise en place des projets »

Témoignage d'Isabelle Bégasse, conseillère conjugale et familiale, à propos d'un projet sur les violences conjugales ayant bénéficié de l'appui de l'ATS

Quelle est votre action sur le territoire ?

En tant que conseillère conjugale et familiale aux Centres Départementaux d'Action Sociale de Vitré et de Janzé, l'une de mes missions concerne la prévention des violences conjugales. Je reçois en entretien des personnes, seules ou en couple, concernées par cette problématique.

Comment l'animatrice territoriale de santé est intervenue dans cette action et quel a été le bénéfice ?

La question des couples à interaction violente nécessite un travail de réseau important. J'ai ainsi intégré le groupe d'échanges de pratiques animé par l'ATS depuis de nombreuses années. Il regroupe des acteurs professionnels intervenant dans ce domaine (gendarmerie, associations, hôpital...). Cette action a permis aux intervenants de mieux se connaître et d'être plus opérationnels dans la prise en charge des situations de violence conjugale. J'ai pu relayer les informations et réflexions du groupe de travail et les outils créés (fiche « Vous êtes confrontés à une situation de violences conjugales ») auprès de mon équipe, afin de renforcer le réseau nécessaire à la prise en charge de ces situations complexes.

Dans la continuité de ce groupe, nous travaillons à des sessions de sensibilisation sur ce thème auprès des professionnels et bénévoles du territoire. La méthodologie de l'ATS est précieuse pour la mise en place de tels projets : objectifs, public ciblé, moyens à mettre en place, cohérence de territoire.

Quels sont, selon vous, les clés et les pièges à éviter pour un projet de prévention de qualité ?

Les clés : connaître le territoire et ses acteurs, identifier un besoin réel et la méthodologie de projet. Tous ces éléments constituent l'expertise de l'ATS.

Les pièges : répondre à une problématique des professionnels organisateurs de l'action et non pas du public, ou encore aborder des thèmes difficiles par l'unique porte d'entrée de la prévention des risques.

Contact presse : Hélène Mazon - Animatrice territoriale de santé du Pays de Vitré - Porte de Bretagne – 02.99.00.85.95 - helene.mazon@paysdevitre.org